

Parcs de loisirs

cipé. J'étais présent à cette réunion. Je n'y ai pas vu le député de Peel-Sud qui professe un tel intérêt pour les parcs urbains.

M. Blenkarn: Le député me permettrait-il de poser une question?

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Blenkarn: Non, monsieur l'Orateur. Je me demande si le député me permettrait une question.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député est-il d'accord?

M. Stollery: Une fois que j'aurai terminé, monsieur l'Orateur, si cela convient.

• (1740)

Une voix: Soyez poli. Dites, oui.

M. Stollery: J'aimerais qu'on me permette de continuer. Il n'y eut pas qu'une réunion publique. Il y eut deux réunions publiques annoncées à l'hôtel de ville de Toronto. Je peux renvoyer le député de Peel-Sud à ce qui a été publié par le comité riverain intergouvernemental. Il se peut qu'il l'ait lu ou non; le public a pu en prendre connaissance pendant deux mois environ. A la seconde réunion publique, qui a été annoncée dans les journaux de Toronto, je n'ai pas vu le député de Peel-Sud. A la suite de ces réunions, un comité appelé le comité intergouvernemental des parcs a reçu 34 mémoires du grand public. Je crois que la plupart des groupes de citoyens de Toronto ont approuvé la manière dont la consultation a été menée par les gouvernements fédéral, provincial et métropolitain, et le conseil de ville.

Je tiens à souligner ce point. Cette mesure, comme toutes les mesures qui intéressent les provinces ainsi que les autres paliers de gouvernement, devait faire partie d'une procédure consultative à trois niveaux, et dans le cas de Toronto, à quatre niveaux. Ce n'est pas un projet que vous imposez tout simplement à la population de Toronto. Il y a une véritable procédure à suivre et on l'a très bien suivie. Je dois dire qu'outre les réunions publiques, il y eut des réunions fructueuses d'un comité de politique et d'un comité de travail constitués de représentants des quatre niveaux de gouvernement en question. En vérité, j'ai eu l'honneur de présider plusieurs de ces réunions comme député de la circonscription.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député de Peel-Sud n'y était pas là non plus, je suppose.

M. Paproski: Il était représenté par Perry Ryan.

M. Stollery: J'ajouterais qu'aucune de nos réunions n'a été tenue à huis clos. Je tiens à clarifier ce point pour la gouverne du député de Peel-Sud qui manifeste un intérêt véritable pour les parcs urbains. Le gouvernement fédéral s'est engagé, en réalité, dans une expérience hardie en adoptant une consultation de cette nature. En conclusion, j'invite le représentant de Peel-Sud à l'ouverture de ce parc, le 1^{er} juillet.

Des voix: Bravo!

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): J'aimerais appuyer la motion et répondre à l'invitation de l'orateur précédent, car il me semble que si nous devons considérer

[M. Stollery.]

le parc du port de Toronto comme l'expérience hardie dont il parle, nous avons le droit de le considérer comme un précédent pour les futures initiatives gouvernementales; ce précédent guiderait les membres du gouvernement ou leurs successeurs quand ils se lanceront dans des projets visant l'aménagement de parcs, d'installations de conservation et de loisirs dans de grands centres urbains. Depuis trop longtemps, la raison que donnent les porte-parole du gouvernement pour leur manque d'intérêt dans ce domaine a été la suivante: les parcs et autres installations du genre ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Mais si le parc du port de Toronto est bien le projet que le député décrit, je l'interpréteraï comme un précédent, une norme suivant laquelle nous nous attendons à ce que le gouvernement aménage des parcs dans d'autres régions urbaines.

J'aimerais citer un endroit où une chose de ce genre serait nécessaire, soit la municipalité de Scarborough. Si le gouvernement fédéral est autorisé à participer à l'aménagement d'un parc dans le centre de Toronto, je suppose qu'il pourrait également participer au financement de l'aménagement d'un parc le long du lac et dans le sud de Scarborough. Il s'agit d'un site naturel appelé Scarborough Bluffs, ainsi appelé à l'époque où Elizabeth Simcoe, femme du premier Lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, voyant cette majestueuse création de la nature, l'a baptisée en souvenir des falaises de Scarborough, sa ville natale du Yorkshire. Cette magnifique création de la nature se trouve donc sur la rive sud de la municipalité de Scarborough. L'historien local, R. R. Bonis, en parlait en ces termes:

Majestic bluffs of clay and sand, carved for long centuries by beating waves and driving snow, chiselled by winter frosts, spring rains and freshet streams, hot summer suns and autumn gales.

Mais aussi belles soeint ces hautes falaises qui nous rappellent des piliers gothiques au point que leur vue les ont fait baptiser Cathedral Bluffs, une grave érosion les menace. Dès 1913, un étude indiquait qu'elles avaient reculé de 81 pieds en 50 ans. Elles continuent de reculer de 1.62 pied par an du fait d'infiltrations souterraines, de drainages en surface et également du fait de la crue qui, cette année, a atteint des proportions dangereuses. Cette érosion menace de nombreuses maisons construites sur les falaises. Elle inquiète également de nombreux habitants qui considèrent cette région comme un centre récréatif et de conservation de la nature qu'on ne devrait pas laisser se détériorer ainsi.

L'administration chargée de la conservation des sites du Toronto métropolitain et de sa région a amorcé un plan de réaménagement en vue de protéger les falaises de l'érosion et de créer un centre récréatif destiné aux nombreux habitants de cette région. On est en train d'aménager une plage aux pieds des falaises, de construire un port de plaisance, des routes d'accès, des parcs de stationnement et des terrains de pique-nique. Mais ces travaux progressent lentement. Il a fallu plus de dix ans pour aménager la plage. Ils pourraient être grandement accélérés si le gouvernement saisissait cette occasion d'intervenir de la façon dont son porte-parole a prétendu l'envisager aujourd'hui. Bien des choses pourraient être réalisées si le gouvernement acceptait de réserver une part de l'argent qu'il prélève dans la région de Scarborough et le consacrait à l'aménagement d'un parc de ce genre à proximité de lieux habités.